

1- Informations administratives

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

N° de téléphone :

Adresse email :

J'adhère à Optim'ism...

- > Je fais le choix d'une **consommation bio & locale**
- > Je favorise une **économie génératrice d'emplois** au service de la transition agricole et écologique
- > Je soutiens une association qui met en œuvre des **actions de sensibilisation, d'éducation et d'autonomie autour des questions alimentaires, écologiques et sociales**
- > je **m'implique dans la vie locale**
- et je peux participer aux actions d'Optim'ism

2- Adhésion

Une cotisation de 16 € est à régler chaque année civile lors de la souscription d'un nouvel abonnement, reconductible 1er les mois de janvier. lors d'une souscription en octobre, novembre et décembre, la cotisation est de 3€.

3- Formule d'abonnement

Je choisis la taille du panier que je souhaite recevoir chaque semaine :

Je pourrais changer de formule à tout moment au cours de mon abonnement.

La livraison de nos paniers est interrompue pendant deux semaines au printemps et une semaine à Noël.

Petit panier

10€ de légumes chaque semaine
(environ 3 à 5 variétés)

Panier moyen

13,50€ de légumes chaque semaine
(environ 4 à 6 variétés)

4- Livraison

La liste des dépôts et les modalités de livraison sont détaillées sur notre site internet

<https://paniers.optim-ism.fr/>

LE JEUDI

- Banalec** - Passage Auguste Brizeux
- Clohars** - Boulangerie Les Délices
- Mellac** - Mairie
- Moëlan-sur-Mer** - Bricodécor
- Pont-Aven** - Mairie
- Quimperlé** - En toute intimi'Thé
- Quimperlé** - Local Vélo Communauté
- Riec-sur-Belon** - Aux Viviers du Belon
- Saint-Thurien** - Café l'Arlequin
- Saint-Thurien** - Jardins de Kerbellec
- Scaër** - Collège Léo Ferré
- Scaër** - MJC La Marelle

Conditions générales d'abonnement «Paniers de légumes» au 10 avril 2022

Art. 1 : Cotisation et frais de gestion

L'adhésion à l'association Optim'ism et le règlement de la cotisation annuelle de 16 € (3 € au tarif solidaire) est obligatoire pour toute personne qui souhaite bénéficier d'un abonnement à nos paniers de légumes issus de l'Agriculture Biologique (certifié Ecocert). Lors d'une souscription en octobre, novembre et décembre, la cotisation est de 3€ . Celle-ci est basée sur la cotisation du Réseau Cocagne et fixée par l'assemblée générale (chaque année). Elle est due par année civile et facturée au moment de la souscription pour l'année en cours et renouvelé chaque mois de janvier. Des frais de gestion annuels de 10 € sont facturés à chaque début d'année civile. Ils sont offerts aux adhérents ayant choisi de régler par prélèvement automatique.

Art. 2 : Durée de l'abonnement et rupture du contrat A la réception de la demande d'abonnement, Optim'ism contacte l'adhérent pour confirmer la date de livraison du premier panier.

La durée de l'abonnement aux paniers de légumes est sans engagement, reconduit tacitement chaque mois. Toute rupture de contrat à l'initiative de l'adhérent avant la fin des 6 premiers mois fera l'objet de frais de résiliation d'un montant de dix euros.

Art.3 : Règlement des abonnements

La facturation de l'abonnement est réalisée à chaque début de mois selon la consommation du mois précédent. Elle peut comprendre les paniers livrés, les commandes complémentaires, la cotisation annuelle ainsi que les frais de gestion. Le règlement de l'abonnement se fait au réel par prélèvement mensuel ou en avance par chèques trimestriels. En cas de règlement par prélèvements mensuels, celui-ci est effectué le 10 de chaque mois ou le jour précédent si le 10 est un jour non-ouvré. Les chèques trimestriels sont encaissés au début des périodes concernés par cette modalité. En cas de chèque ou de prélèvement rejeté, une pénalité de dix euros pour frais bancaires sera facturée à l'adhérent.

Les abonnements Paniers Découvertes permettent de bénéficier d'un tarif solidaire grâce au co-financement et à l'accord d'un partenaire prescripteur.

Art. 4 : Retrait des paniers et suspension

Les paniers sont à retirer sur nos fermes ou dans le point de livraison choisi par l'adhérent. Celui-ci s'engage à récupérer son panier le jour de la livraison.

La livraison d'un panier peut être annulée par l'adhérent, pour un maximum de 5 paniers dans l'année, ou déplacée ponctuellement sur un autre point de livraison. L'adhérent doit adresser sa demande au plus tard l'avant-veille du jour prévu de livraison. Plus d'info sur www.paniers.optim-ism.fr

Art. 5 : Données personnelles

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données et notre politique de confidentialité, visitez www.optim-ism.fr/

Newsletters

En complément de la feuille de chou, je souhaite recevoir par email les newsletters suivantes :

- L'agenda des événements Optim'ism
- Les offres de bénévolat
- Les nouvelles du Verger Citoyen d'Hennebont

Je pourrais me désabonner à tout moment de ces newsletters.

5- Modalités de règlement

Prélèvements mensuels

(Je suis prélevé le 10 de chaque mois de ma consommation du mois précédent).
Merci de compléter le mandat de prélèvement en page 3 et de joindre un RIB.

Paiement en avance

(Je règle en chèques ou en espèces, un ou plusieurs trimestres à l'avance).
Merci de joindre un à quatre chèques pour chaque trimestre correspondant au total de vos abonnements et la cotisation de 16€.

J'accepte les conditions générales d'abonnement

Fait à, le

Signature
de l'adhérent :



Optim'ism

Le bulletin d'abonnement est à retourner par courrier à **Optim'ism - Impasse de La Croizetière - 56670 RIANTEC** ou par email à paniers@optim-ism.fr
Une fois le bulletin reçu par notre équipe, vous serez contacté par téléphone en fin de semaine pour confirmer le démarrage de votre abonnement la semaine suivante.

Une question ? Contactez-nous au **02 97 82 56 14** ou visitez PANIERS.OPTIM-ISM.FR

version bulletin :
05/07/2024